



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 31 août 2021

Réf. : Intranet  
20210831CADLB04.doc

Rapport présenté :  
 CPERF  CTP  CHSCT

### DELIBERATION

**N° 2021 - 08 - 04**

**Modification de la tarification 2021  
portant sur la formation « personne compétente en  
radioprotection » suite à une sujétion réglementaire  
(annule et remplace la délibération n°2021-03-04)**

Vu le décret n°2004-502 du 7 juin 2004 modifié relatif à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers ;

Vu la délibération n°2021-03-04 du conseil d'administration en date du 11 mars 2021 au complément à la tarification 2021 ;

Vu la décision n°2021-65 du 21 juillet 2021 portant sur la tarification de la formation F-PCRP « personne compétente en radioprotection » ;

Vu le rapport de présentation ;

Après avoir entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité :

- la modification de la tarification 2021 portant sur la formation « personne compétente en radioprotection » ;
- l'abrogation de la délibération n°2021-03-04 du 11 mars 2021 relative au complément à la tarification 2021 ;

et autorisent le directeur de l'Ecole nationale à signer tous les documents et actes afférents.

Par délibération n°2021-03-04 du 11 mars 2021, le conseil d'administration de l'Ensp a adopté le complément à la « tarification 2021 » des formations pour l'année 2021.

Suite à une sujétion réglementaire, la tarification de la formation « personne compétente en radioprotection » a été modifiée.

Le point, ci-dessus, a été modifié dans la tarification de référence, en annexe de la présente délibération.

## **Tarification 2021 (annule et remplace la délibération n°2021-03-04)**

Le présent document établit la tarification 2021 nécessaire à la réalisation de l'exercice budgétaire. Cette tarification annuelle inclut des grilles tarifaires qui permettent à l'Ecole nationale de facturer les prestations de formation et de logistique qu'elle fournit à ses usagers et clients, fonctionnaires et non fonctionnaires.

Les prestations de formation et de logistique reposent sur 2 grilles distinctes :

1. Usagers ;
2. Clients fonctionnaires ou non fonctionnaires.

Sont considérés usagers, les services d'incendie et de secours (SDIS, SDMIS, SIS Corse, BSPP, BMPM, SIS des collectivités d'outre-mer), les services ou unités de l'Etat investis de façon permanente de missions de sécurité civile (DGSCGC, EcASC, ForMiSC, CNCMFE-NRBCE) et les formateurs de l'Ecole nationale en activité et à jour de leur dossier au moment de leur inscription.

Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par leur unité ou service de rattachement, les agents issus des services visés ci-dessus, y compris les sapeurs-pompiers volontaires, sont considérés comme clients fonctionnaires.

La tarification clients fonctionnaires s'applique aux unités et services des trois fonctions publiques, des armées, des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs et des associations agréées de sécurité civile dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme usagers au sens de la définition du paragraphe supra.

Les fédérations sportives et les écoles venant du camp des Milles sont également considérées comme fonctionnaires au sens de la présente tarification.

Nonobstant les dispositions prévues par délibération du conseil d'administration et permettant l'application de remises calibrées, en fonction des besoins et de l'intérêt stratégique pour l'Ecole nationale ou pour l'Etat, les services de sécurité nationaux ou étrangers pourront être considérés comme usagers ou clients fonctionnaires au sens de la tarification. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme clients non fonctionnaires. Cette qualification sera déterminée par devis ou convention émis par l'Ensp, valant décision du directeur, et signée par l'organisme de prise en charge de la formation et par le directeur de l'Ensp.

### **1. Principes de calcul des tarifs des prestations**

#### **1.1. Cas général**

Les tarifs des formations comprennent :

- Des frais d'inscription, liés au traitement administratif du dossier. Les frais d'inscription sont constants quelle que soit la formation dispensée et quelle que soit sa durée. Ils sont dus dès validation du dossier. Les droits d'inscription des formations se déroulant sur plusieurs modules ne sont exigibles qu'une seule fois pour l'ensemble de la formation. De même les journées professionnelles, les formations se déroulant en partenariat avec les universités (DIU, Master, ...), les rattrapages après échec aux évaluations ou certaines formations particulières peuvent ne pas comporter de droits d'inscription. Ces journées ou formations sont spécifiées dans les tableaux en annexe ;

- Des frais fixes, liés à l'amortissement de l'investissement pédagogique et des structures de l'École nationale ainsi qu'à la participation aux frais structurels de fonctionnement (masse salariale, consommables, fluides, ...). Les frais fixes comprennent systématiquement le repas de midi pour toutes les journées de formation, sauf pour celles se déroulant à Oudiné, et mention spécifique dans les annexes. Ils sont constants quelle que soit la formation dispensée et proportionnels à sa durée. Afin d'améliorer la lisibilité pour les clients, les frais fixes sont intégrés aux frais pédagogiques sous forme d'un forfait ;
- Des frais pédagogiques, liés aux besoins spécifiques de chaque formation. Les frais pédagogiques sont variables selon la formation dispensée et proportionnels à sa durée.

Les tarifs logistiques sont quant à eux fixés en fonction des coûts réels de chaque prestation (alimentation, amortissement des infrastructures, traitement des dossiers, fluides, ...).

Le détail de la tarification de tous ces frais est présenté en annexes.

Les formations se déroulant sur plusieurs années et débutées en 2020 ou 2021 sont facturées en pédagogie et en logistique au tarif applicable au 1<sup>er</sup> jour de la formation.

Pour les formations précédées d'un enseignement à distance, le 1<sup>er</sup> jour de formation est le 1<sup>er</sup> jour en présentiel sur le site de formation.

Pour les formations se déroulant entièrement en enseignement à distance, le 1<sup>er</sup> jour de formation est le jour d'ouverture des droits pour le stagiaire.

Tout ou partie des prestations de formation et de logistique peuvent être couvertes par une cotisation des SDIS collectée et versée à l'Ensosp par le Cnfpt. La liste de ces formations et le niveau de la prise en charge sont fixés par le conseil d'administration.

La présente tarification n'intègre pas la formation des élèves colonels qui fait l'objet d'un traitement spécifique.

## **1.2. Formations déconcentrées, délocalisées ou sous-traitées**

L'École nationale peut déconcentrer, délocaliser ou sous-traiter tout ou partie de ses formations.

### **1.2.1. Formations déconcentrées : réalisées à la demande d'un usager ou d'un client**

Chaque formation déconcentrée réalisée à la demande d'un usager ou d'un client fait l'objet d'un devis émis par l'Ensosp, puis signé et accepté par l'utilisateur ou le client. Une convention peut être nécessaire. Ce devis ou cette convention peut notamment prévoir la répartition des charges des prestations logistiques, techniques et pédagogiques entre l'Ensosp et le co-contractant. Dans ce cadre, les frais fixes, pédagogiques et logistiques peuvent être modulés en fonction de la répartition définie.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par le co-contractant, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

### **1.2.2. Formations délocalisées : réalisées à l'initiative de l'Ensosp**

Afin de pouvoir améliorer qualitativement ou quantitativement son offre de formation, l'Ensosp peut être amenée à délocaliser tout ou partie de ses formations sur des sites extérieurs mis à sa disposition par des services d'incendie et de secours, ou des organismes tiers, publics ou privés. Les conditions de mise à disposition sont déterminées par une convention entre les parties. Cette convention peut notamment prévoir : la répartition des charges des prestations logistiques, techniques et pédagogiques entre l'Ensosp et le co-contractant, ainsi que les conditions d'indemnisation du prestataire par l'Ensosp. Des gratuités peuvent également être prévues pour les agents de l'organisme prestataire.

La tarification par l'Ensosp de la pédagogie des formations délocalisées dans les conditions visées au présent paragraphe reste conforme à la présente tarification pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par le co-contractant, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

### **1.2.3. Formations sous-traitées**

L'École nationale peut sous-traiter tout ou partie de ses formations à des organismes qualifiés. En l'absence de dispositions spécifiques prévues en annexe de la présente délibération, la tarification de la pédagogie des formations sous-traitées reste identique à celles organisées directement par l'Ensosp pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

## **2. Evolutions de la tarification sur les frais fixes**

Dans le cadre d'une réflexion menée, au cours de l'année 2020 par un groupe de travail au sein de l'École nationale piloté par le secrétaire général, il a été mis en exergue que les frais fixes appliqués jusqu'alors dans la tarification des formations étaient, pour la grande majorité d'entre eux, sous évalués. Pour certaines formations, l'ordre de grandeur peut être du simple au double.

Avec pour objectif d'initier ce réajustement sur le coût réel des frais fixes, les dispositions suivantes sont proposées :

- Appliquer le coût réel des frais fixes sur les formations financées pour tout ou partie par la majoration prévue par la loi 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- Augmenter de 10% la tarification sur les frais fixes pour les formations aux emplois opérationnels ;
- Augmenter entre 12 et 15% la tarification sur les frais fixes pour des formations dont le coût actuellement en vigueur est sous-évalué de manière significative (100% et plus).

## **3. Evolution de la tarification sur les frais d'inscription et les frais pédagogiques**

Afin de tenir compte de l'évolution globale des coûts, et à l'instar des années précédentes, les frais d'inscription et les frais pédagogiques seront augmentés de 1%. Cette augmentation de 1% sera également appliquée sur le montant total de la formation lorsque celui-ci est globalisé.

### **Cas particuliers**

Pour certaines formations de santé réalisées sous licence (LSF, ETC ou autre) ou sous traitées auprès de structures universitaires (DIU SSSM ou autre), le tarif est réévalué annuellement en fonction du montant fixé par le prestataire. C'est notamment le cas des DIU réalisés en collaboration avec des facultés de médecine et de pharmacie et des formations réalisées sous licence de Life Support France (LSF) ou de Emergency Training Center (ETC).

## **4. La tarification de la logistique**

L'option hôtellerie est unique. Elle permet au stagiaire d'être hébergé en pension complète les jours ouvrés pendant toute la durée de sa formation, du repas méridien du premier jour au repas méridien du dernier jour. Cette option, qui comprend le repas du soir, la nuitée et le petit-déjeuner est proposée au tarif de 45 € pour les usagers.

Sur le site d'Aix-en-Provence et pour les stagiaires qui en auraient besoin, notamment pour des raisons d'éloignement, l'hébergement et la restauration pourront être assurés sur réservation et sans surcoût, la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation si nécessaire. Pour les stagiaires des collectivités ultramarines, l'hébergement pourra être prolongé de 48h avant ou après la formation. Ces dispositions ne sont applicables qu'aux seuls usagers.

Sur les sites de Paris ou des formations déconcentrées, délocalisées ou sous traitées, des réservations complémentaires sont également possibles, uniquement pour l'hébergement (sans restauration) et à titre payant.

La dégradation ou la perte de badge par un utilisateur sera facturée 15 €. Cette somme ne pourra pas être remboursée.

## **5. Annulation – Remboursement – Dispense – Changement de session**

### **5.1. Annulation par l'Ensosp**

Quel que soit le motif, l'annulation d'une formation par l'Ecole nationale entraîne le remboursement de l'intégralité des versements déjà effectués par l'utilisateur ou le client et la non facturation des sommes restant à percevoir.

Aucune indemnité complémentaire concernant des frais divers, des dommages ou préjudices ne pourra être accordée du fait de l'annulation d'une formation par l'Ensosp.

### **5.2. Annulation par l'utilisateur ou le client**

En cas d'annulation après convocation et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, seuls les frais d'inscription sont dus.

En cas d'annulation à moins de 15 jours du début de la formation, l'ensemble du coût de la formation (frais d'inscription, frais fixes, frais pédagogiques et frais logistiques) est dû.

Pour les formations précédées d'un enseignement à distance, le 1<sup>er</sup> jour de formation est le 1<sup>er</sup> jour en présentiel sur le site de formation.

Pour les formations se déroulant entièrement en enseignement à distance, le 1<sup>er</sup> jour de formation est le jour d'ouverture des droits pour le stagiaire.

En cas de force majeure dûment constatée et validée par le directeur de l'Ensosp, l'utilisateur ou le client peut être exonéré des frais fixes, des frais pédagogiques et des frais relatifs aux prestations logistiques tels que mentionnés au paragraphe supra.

### **5.3. Permutation**

Le remplacement d'un agent par un autre agent après convocation par l'Ensosp, peut être autorisé. Cette permutation entraîne la facturation des frais d'inscription une deuxième fois.

### **5.4. Changement de session**

Le directeur de l'Ecole nationale peut modifier le parcours de formation d'un stagiaire en le repositionnant sur des sessions ultérieures à celle initialement prévue. Dans ce cas l'ensemble des frais d'inscription, frais fixes, frais pédagogiques et frais logistiques, conformément à la fiche financière, sont facturés dès la première période de formation ou sur la session initiale.

## **6. Abattement**

### **6.1. Dispenses**

Lorsqu'un stagiaire fait l'objet d'une dispense d'une partie de la formation, le directeur de l'Ecole nationale peut procéder à un abattement sur les frais fixes et/ou les frais pédagogiques pour les enseignements non dispensés. Les formations concernées et le montant des abattements sont précisés en annexe. Les frais d'inscription restent dus dans leur totalité. Les frais logistiques sont dus conformément à la prestation commandée.

### **6.2. Modification des conditions de formation en cas de force majeure**

Sur décision motivée du directeur de l'Ensosp et dans le cadre d'une modification des conditions de formation en cours d'année, un abattement sur les frais fixes et/ou pédagogiques et/ou logistiques peut être appliqué. Cet abattement correspond à l'impact des modifications sur la formation et les prestations commandées par l'utilisateur ou le client.

**Annexe 1 - Tarification usagers**

Intitulé formatifs 2021	Stage 2021	Frais d'inscription 2021	Frais fixes 2021	Frais pédagogiques 2021	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2021 (sauf Oudiné sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2021	Observations 2021
F-FILT 1C**	Formation d'intégration de lieutenant de première classe	149 €	42 005,00 €	9 501,00 €	51 655,00 €	59 594,00 €	6 semaines délocalisées
<b>Formations aux emplois d'encadrement</b>							
F-ODG-2C**	Officier de garde - lieutenant de 2ème classe	149 €	2 925,00 €	4 597,00 €	7 671,00 €	8 796,00 €	
F-ODG-SPV	Officier de garde SPV	149 €	585,00 €	241,00 €	975,00 €	1 200,00 €	
F-ODG-SPV-Dec	Officier de garde SPV déconcentré	149 €	585,00 €	241,00 €	975,00 €	1 420,00 €	
F-OE-1C	Officier d'encadrement-lieutenant de 1ère classe (FALT)	149 €	2 925,00 €	1 901,00 €	4 975,00 €	6 100,00 €	
F-MRSC**	Managuer des risques de sécurité civile-capitaine (FAC)	149 €	9 485,00 €	948,00 €	10 582,00 €	12 157,00 €	
F-CENTRE-SPP	Chef de centre SPP	149 €	1 170,00 €	421,00 €	1 740,00 €	2 190,00 €	
F-CENTRE-SPV	Chef de centre SPV	149 €	585,00 €	763,00 €	1 497,00 €	1 722,00 €	
F-CGPT	Chef de groupement	149 €	3 510,00 €	2 410,00 €	6 069,00 €	8 000,00 €	5 jours à Oudiné
<b>Formations aux emplois opérationnels</b>							
F-CDG-2C	Chef de groupe-lieutenant de 2ème classe	149 €	1 755,00 €	2 676,00 €	4 580,00 €	5 255,00 €	
F-CDG-2C-D	Chef de groupe-lieutenant de 2ème classe délocalisé	149 €	1 755,00 €	2 650,00 €	4 554,00 €	5 491,00 €	10 jours délocalisés
F-CDG-SPV	Chef de groupe SPV	149 €	1 755,00 €	2 676,00 €	4 580,00 €	5 255,00 €	
F-CDG-SPV-D	Chef de groupe SPV délocalisée	149 €	1 755,00 €	2 650,00 €	4 554,00 €	5 491,00 €	10 jours délocalisés
F-CDG-SPV-Dec	Chef de groupe SPV déconcentré	149 €	1 755,00 €	2 870,00 €	4 774,00 €	5 491,00 €	5 jours déconcentrés
F-COL-SPP **	Chef de colonne SPP (FAC)	149 €	1 755,00 €	2 918,00 €	4 822,00 €	5 497,00 €	
F-COL-SPV-A&B	Chef de colonne SPV (Théorie&Tactique)	149 €	1 755,00 €	1 879,00 €	3 783,00 €	4 458,00 €	
F-ODL-LIAISON****	Officier de liaison -tueries de masse	149 €	468,00 €	493,00 €	1 110,00 €	1 200,00 €	L'option hôtellerie ne porte que sur les 2 jours à l'ENSOSP
F-SITE-SPP	Chef de site SPP	149 €	2 340,00 €	2 488,00 €	4 977,00 €	5 877,00 €	
F-SITE-SPV	Chef de site SPV	149 €	2 340,00 €	2 488,00 €	4 977,00 €	5 877,00 €	
F-SITE-D	Chef de site délocalisé	149 €	2 340,00 €	2 448,00 €	4 937,00 €	6 230,00 €	15 jours en déconcentré
<b>Formations de maintien et de perfectionnement des acquis</b>							
F-FMPA-CDC	FMPA chef de colonne	149 €	1 355,00 €	158,00 €	1 662,00 €	1 887,00 €	
F-FMPA-CDS	FMPA chef de site	149 €	1 335,00 €	433,00 €	1 917,00 €	2 142,00 €	
F-FMPA-PRV2	FMPA Préventionniste	149 €	448,00 €	29,00 €	626,00 €	804,00 €	EAD. Option hôtellerie pour les formations en présentiel
F-FMPA-AP2	FMPA Préventionniste	149 €	448,00 €	29,00 €	626,00 €	804,00 €	EAD. Option hôtellerie pour les formations en présentiel
F-FMPA-COMSI	FMPA COMSI	149 €	351,00 €	121,00 €	621,00 €	756,00 €	
F-FMPA-PCRP	FMPA Personne compétente en radioprotection	149 €	585,00 €	124,00 €	858,00 €	1 083,00 €	
F-FMPA-RAD4	FMPA-RAD4	149 €	468,00 €	336,00 €	953,00 €	1 133,00 €	
F-FMPA-RCH4	FMPA-RCH4	149 €	351,00 €	49,00 €	549,00 €	684,00 €	
FMPA-DDSIS-DDA-PARIS**	FMPA Directeurs et Directeurs Adjoints Paris	149 €	512,00 €	113,00 €	774,00 €	863,00 €	Oudiné
FMPA-DDSIS-MED CHEF**	FMPA Médecins-chefs et adjoints	149 €	512,00 €	124,00 €	785,00 €	874,00 €	Oudiné
FMPA-DDSIS-DDASIS-AIX**	FMPA Directeurs et Directeurs Adjoints Aix	149 €	234,00 €	202,00 €	585,00 €	675,00 €	Aix
<b>Formations de professionnalisation</b>							
F-CGPT-FINA	Chef de groupement spécialité Finances	149 €	585,00 €	113,00 €	847,00 €	1 072,00 €	
F-CGPT-FOR	Chef de groupement spécialité Formation	149 €	585,00 €	113,00 €	847,00 €	1 072,00 €	
F-CGPT-OPS	Chef de groupement spécialité Opération	149 €	585,00 €	113,00 €	847,00 €	1 072,00 €	
F-CGPT-RH	Chef de groupement spécialité RH	149 €	585,00 €	113,00 €	847,00 €	1 072,00 €	
F-CGPT-TEC-LOG	Chef de groupement spécialité Logistique et Technique	149 €	585,00 €	113,00 €	847,00 €	1 072,00 €	
F-CGPT-TER	Chef de groupement spécialité Territorial	149 €	585,00 €	113,00 €	847,00 €	1 072,00 €	
F-JP-RAF/DAF	Journées professionnelles RAF/DAF	149 €	234,00 €	207,00 €	590,00 €	680,00 €	
F-JP-PROTOCOLE	Journées professionnelles protocole	149 €	234,00 €	207,00 €	590,00 €	680,00 €	
F-JP-PREVENTEUR	Journées professionnelles préventeurs	149 €	234,00 €	207,00 €	590,00 €	680,00 €	
F-JP-RH	Journées professionnelles RH	149 €	234,00 €	207,00 €	590,00 €	680,00 €	
F-JP	Autres Journées professionnelles (n= nombre de jours)	149 €	n x 117,00 €	n x 30,00 €	149+(n x 147,00 €)	149+(n x192,00 €)	

**Annexe 1 - Tarification usagers**

Intitulé formatifs 2021	Stage 2021	Frais d'inscription 2021	Frais fixes 2021	Frais pédagogiques 2021	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2021 (sauf Oudiné sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2021	Observations 2021
<b>Formations de spécialité</b>							
F-RISQ HYDROGENE	Formation complémentaire risque hydrogène et multi-énergies	149 €	585,00 €	465,00 €	1 199,00 €	1 424,00 €	
F-FHLIF	Formation complémentaire Hydrocarbures et liquides inflammables (FHLI)	149 €	351,00 €	279,00 €	779,00 €	914,00 €	
F-COMP-RISQ-AGRICOLE	Formation complémentaire risques agricoles	149 €	234,00 €	186,00 €	569,00 €	659,00 €	
F-COMP-FEUX	Formation complémentaire feux en tunnels et milieux clos de grande longueur	149 €	234,00 €	186,00 €	569,00 €	659,00 €	
F-GDC-OFF-SP-INTSER	Gestion de crise pour officiers SP en interservices	149 €	468,00 €	446,00 €	1 063,00 €	1 243,00 €	
F-GDC-ELU-FOR-SEN	Formateur au module sensibilisation des élus à la GDC				- €	- €	
F-PRV1	PRV1	149 €	1 018,00 €	271,00 €	1 438,00 €	2 150,00 €	Oudiné
F-PRV2 A	PRV2 module A	149 €	1 018,00 €	246,00 €	1 413,00 €	2 125,00 €	Oudiné
F-PRV2 B	PRV2 module B	- €	509,00 €	123,00 €	632,00 €	988,00 €	Oudiné
F-PRV2 C	PRV2 module C	- €	509,00 €	123,00 €	632,00 €	988,00 €	Oudiné
F-PRV2-FILT1C	Préventionniste (PRV2-FILT1C)	- €	1 527,00 €	84,00 €	1 611,00 €	2 417,00 €	5 jours à Oudiné
F-PRV1-LTN1C	Agent de prévention (PRV1-LTN1C)	149 €	1 355,00 €	166,00 €	1 670,00 €	1 895,00 €	
F-PRV2-B-(FILT)-AIX	Complément PRV2 module B réservé FILT1c	- €	585,00 €	155,00 €	740,00 €	965,00 €	
F-PRV2-C-(FILT)-OUDINE	Complément PRV2 module C réservé FILT1c	- €	509,00 €	135,00 €	644,00 €	1 000,00 €	Oudiné
F-PRV3	Responsable départemental de prévention - PRV3	149 €	1 018,00 €	321,00 €	1 488,00 €	2 200,00 €	Oudiné
F-AP1	AP1	149 €	2 558,00 €	120,00 €	2 827,00 €	3 539,00 €	Oudiné
F-AP2	AP2	149 €	5 115,00 €	390,00 €	5 654,00 €	7 078,00 €	Oudiné
F-PRS3	Responsable de prévision - PRS 3	149 €	585,00 €	65,00 €	799,00 €	1 155,00 €	
F-ICPE	PRV2 - module compl. code du travail et installations classées protection environnement -ICPE	149 €	445,00 €	68,00 €	662,00 €	1 018,00 €	Oudiné
F-IGH	PRV2 - module complémentaire immeuble de grande hauteur - IGH	149 €	509,00 €	56,00 €	714,00 €	1 070,00 €	Oudiné
F-CTS	Formation de perfectionnement - CTS	149 €	306,00 €	40,00 €	495,00 €	673,00 €	Oudiné
F-D&P	Formation de perfectionnement - droit et prévention	149 €	306,00 €	40,00 €	495,00 €	673,00 €	Oudiné
F-EAE	Formation de perfectionnement - extinction automatique à eau	149 €	204,00 €	33,00 €	386,00 €	475,00 €	Oudiné
F-GN8	Formation de perfectionnement - GN8	149 €	204,00 €	33,00 €	386,00 €	475,00 €	Oudiné
F-ISI	Formation de perfectionnement - ISI	149 €	204,00 €	33,00 €	386,00 €	475,00 €	Oudiné
F-P-CAF	Formation de perfectionnement - comportement au feu	149 €	306,00 €	40,00 €	495,00 €	673,00 €	Oudiné
F-TUN	Formation de perfectionnement - Tunnels	149 €	306,00 €	40,00 €	495,00 €	673,00 €	Oudiné
F-SSI	Formation de perfectionnement - SSI	149 €	204,00 €	33,00 €	386,00 €	475,00 €	Oudiné
F-RCCI-INV-A	RCCI investigateur Aix	149 €	585,00 €	1 367,00 €	2 101,00 €	2 326,00 €	
F-RAD4	Risques radiologiques RAD 4	149 €	1 170,00 €	1 546,00 €	2 865,00 €	3 315,00 €	
F-RCH4***	Risques chimiques et biologiques RCH 4	149 €	1 755,00 €	1 526,00 €	3 430,00 €	4 236,00 €	
F-PCRP	Personne compétente en radio protection	149 €	1 404,00 €	1 253,00 €	2 806,00 €	3 346,00 €	
F-NRBCE-FC	Formation complémentaire NRBCE	149 €	585,00 €	653,00 €	1 387,00 €	1 612,00 €	
F-SPGM 2	Formateur spectrogammamétrie	149 €	585,00 €	97,00 €	831,00 €	1 056,00 €	
F-COMSIK	Commandant des systèmes d'information et de communication	149 €	1 755,00 €	1 599,00 €	3 503,00 €	4 309,00 €	5 jours à Oudiné
Master ISI****					6 462,00 €	Optionnel	Seuls les repas de midi des jours de formation sur le site d'Aix de l'ENSOSP sont inclus
Master DMPCT****					6 505,00 €	Optionnel	
Master GRSC****					6 737,00 €	Optionnel	
Master IMSGA****					6 665,00 €	Optionnel	
Autre Master****					6 302,00 €	Optionnel	

**Annexe 1 - Tarification usagers**

Intitulé formatifs 2021	Stage 2021	Frais d'inscription 2021	Frais fixes 2021	Frais pédagogiques 2021	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2021 (sauf Oudiné sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2021	Observations 2021
<b>Formations du service de santé et de secours</b>							
F-SSSM-P**	Formation d'intégration des personnels professionnels du SSSM	149 €	14 092,00 €	14 274,00 €	28 515,00 €	30 855,00 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise.
F-BIESP-CDS SPP	FI SSSM SPP cadre de santé	149 €	5 850,00 €	574,00 €	6 573,00 €	8 823,00 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise.
F-FI-3SM-TCSC (FOAD + présentiel)	FI SPV Tronc commun sécurité civile	149 €	117,00 €	172,00 €	438,00 €	483,00 €	
F-FI-3SM-TCSCd (FOAD + présentiel)	FI SPV Tronc commun sécurité civile délocalisée	149 €	117,00 €	166,00 €	432,00 €		pas d'hébergement possible
F-FI-3SM-SECOU (FOAD + présentiel)	FI SPV module secourisme	149 €	234,00 €	134,00 €	517,00 €	607,00 €	
F-FI-3SM-SECOUD (FOAD + présentiel)	FI SPV module secourisme délocalisée	149 €	234,00 €	122,00 €	505,00 €	594,00 €	Une seule nuit incluse dans l'option hôtellerie. Pas d'hébergement possible la veille
F-DIU-3SM-SPST (FOAD + présentiel)	DIU module santé publique - santé au travail ENSOSP	Forfaitaire			1 696,00 €	1 786,00 €	
F-DIU-3SM-SPSTd (FOAD + présentiel)	DIU module santé publique - santé au travail Déconcentré	Forfaitaire			1 690,00 €	1 779,00 €	Une seule nuit incluse dans l'option hôtellerie. Pas d'hébergement possible la veille
F-DIU-3SM-SPSTd (FOAD + EAD)	DIU module santé publique - santé au travail Déconcentré	Forfaitaire			1 659,50 €		EAD
F-DIU-3SM-URG	DIU urgence ENSOSP	Forfaitaire			1 696,00 €	1 876,00 €	
F-DIU-3SM-URGD	DIU urgence délocalisé	Forfaitaire			1 678,00 €		pas d'hébergement possible
F-DIU-3SM-PHARMA	DIU pharmacien	Forfaitaire			3 842,00 €	4 821,00 €	
F-FI-3SM-GOV	FI SPV GOV	149 €	468,00 €	739,00 €	1 356,00 €	1 536,00 €	
F-FAE-3SM-PUI	FAE PUI : Pharmacien gérant de PUI de SDIS	149 €	585,00 €	336,00 €	1 070,00 €	1 295,00 €	
F-FAE-3SM-GPT	Groupement santé	149 €	1 170,00 €	588,00 €	1 907,00 €	2 357,00 €	
F-FAE-3SM-CHEF	Chefferie	149 €	2 925,00 €	649,00 €	3 723,00 €	4 848,00 €	
F-DSM**** Modules 1 à 5	Directeur des secours médicaux	Forfaitaire			3 400,00 €	3 715,00 €	Les repas méridien et l'option hôtellerie ne sont inclus que pour les jours de formation sur le site de l'ENSOSP Aix
F-DSM**** Modules 2 et 5	Directeur des secours médicaux	Forfaitaire			1 840,00 €	2 155,00 €	Les repas méridien et l'option hôtellerie ne sont inclus que pour les jours de formation sur le site de l'ENSOSP Aix
F-INFECO	Infirmier coordinateur	149 €	702,00 €	753,00 €	1 604,00 €	1 874,00 €	
F-SEC3SM	Formation des assistantes administratives du SSSM	149 €	234,00 €	46,00 €	429,00 €	519,00 €	
F-AU	SIMURGe - atelier d'urgence	149 €	234,00 €	468,00 €	851,00 €	941,00 €	
F-AU12	SIMURGe animateur de séance en simulation	149 €	351,00 €	311,00 €	811,00 €	946,00 €	
F-AU16	SIMURGe AU16 - Prise en charge des victimes en environnement hélicoptère	149 €	542,00 €	209,00 €	900,00 €	1 012,50 €	
F-PSYM	Formations dédiées aux urgences psychologiques	149 €	351,00 €	311,00 €	811,00 €	946,00 €	
F-ACU	Attestation complémentaire urgence	149 €	234,00 €	468,00 €	851,00 €	941,00 €	
F-PHTLS	Pré trauma hospital life support	149 €	16,00 €	560,00 €	725,00 €	815,00 €	
R-PHTLS	Refresh PHTLS	149 €	16,00 €	198,00 €	363,00 €	408,00 €	
F-EPC	Formation EPC (life support France)	149 €	16,00 €	560,00 €	725,00 €	815,00 €	
F-TECC	Formation TECC (life support France)	149 €	16,00 €	585,00 €	750,00 €	840,00 €	
F-ACLS	Advanced cardiac life support	149 €	16,00 €	635,00 €	800,00 €	890,00 €	
F-AMLS	AMLS ( Advance medical life support)	149 €	16,00 €	560,00 €	725,00 €	815,00 €	



## Annexe 1 - Tarification usagers

Intitulé formatis 2021	Stage 2021	Frais d'inscription 2021	Frais fixes 2021	Frais pédagogiques 2021	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2021 (sauf Oudiné sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2021	Observations 2021
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours)		n x 16,00 €	n x 61,00 €	n x 77,00 €	n x 122,00 €	
	Evaluation de dispense (n= nombre de jours)	149 €	n x 16,00 €	n x 61,00 €	149+(n x 77,00 €)	149+(n x 122,00 €)	
	Formation complémentaire suite à la commission de dispense	149 €	n x 117,00 €	n x 149,00 €	149+(n x 266,00 €)	149+(n x 311,00 €)	
	Bloc de compétences à valider (n= nombre de jours)	149 €	n x 117,00 €	n x 149,00 €	149+(n x 266,00 €)	149+(n x 311,00 €)	
	Autre formation (n= nombre de jours)	149 €	n x 117,00 €	n x 149,00 €	149+(n x 266,00 €)	149+(n x 311,00 €)	
	Colloque			0 à 100 € hors logistique			

\* L'option hôtellerie comprend la pension complète, les jours ouvrés, du 1er jour à midi au dernier jour à midi des semaines de formation.

\*\* Ces formations sont partiellement ou en totalité prises en charge par la surcotisation SDIS.

\*\*\* Pour les stagiaires non retenus lors de la pré-sélection, seuls les frais d'inscription seront facturés.

\*\*\*\* Les prestations logistiques (repas matin, midi et soir + hébergement) ne sont comprises que pour les journées stagiaires se déroulant sur les sites de l'ENSOSP pour une formation avec un coût option hôtellerie. Les formations sans hébergement, le repas du midi est compris seulement pour les journées se déroulant sur les sites de l'ENSOSP.

### Précisions concernant l'option hôtellerie :

L'option hôtellerie comprend le dîner, la nuitée et le petit-déjeuner par jour de formation.

**Sur le site d'Aix-en-Provence :** pour les stagiaires en faisant expressément la demande et après acceptation par l'ENSOSP, l'hébergement et la restauration pourront être assurés la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation. Cette prestation ne sera pas facturée.

**Sur le site de Paris ou sur les sites de formation déconcentrés, délocalisés ou sous-traités :** seul l'hébergement (sans restauration) peut être réservé la veille de la formation ou le week-end. Cette prestation sera facturée en supplément au tarif arrêté par le CA soit 70 euros en 2021.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les prestations de restauration qui auront été commandées le week-end sur le site d'Aix et non consommées seront facturées au tarif de 15,25 par repas.

Aucune prestation de restauration ne pourra être assurée le week-end sur le site de Paris et en formations déconcentrées et délocalisées.

Localisation	Tarif hôtellerie (dîner, nuitée et PDJ)
ENSOSP Aix	45,00 €
ENSOSP Paris	89,00 €
Formations déconcentrées / délocalisées / sous-traitées ou en immersion	89,00 €

**Annexe 2 : Tarification clients fonctionnaires et non fonctionnaires**

TYPE DE FORMATION	TARIF 2021				
	Durée	Prix du module 2021	Frais d'inscription 2021	Coût formation sans hébergement Le repas méridien est systématiquement inclus 2021	Observations
Master ISI**	SO	Forfaitaire	- €	7 054 €	Le repas méridien est inclus uniquement pour les jours de formation se déroulant sur les sites de l'ENSOSP
Master GRSC**	SO	Forfaitaire	- €	7 101 €	
Master IMSGA**	SO	Forfaitaire	- €	7 576 €	
Master DMPCT**	SO	Forfaitaire	- €	7 277 €	
Risque hydrogène et multi-énergies Risques technologiques NRBCE PCRP	Selon besoin client	565 €/jour	206 €	Selon durée	
Formation pratique ou tactique sur le plateau technique ou en salle tactique. Gestion de crises en salle de simulation Gestion Opérationnelle et Commandement	Selon besoin client	50 7€/jour	206 €	Selon durée	
	1 semaine	2 536 €	206 €	2 742 €	
F-GDC-OFF-SP--INTSER	4	1 098 €	206 €	1 304 €	
F-DSM Modules 1 à 5	12 + FOAD			3 400 €	Le repas méridien est inclus uniquement pour les jours de formation se déroulant sur le site de l'ENSOSP Aix
F-DSM Modules 2 et 5	7 + FOAD			1 840 €	
Atelier d'urgence (tarif individuel pour participation aux formations AU)	Selon besoin client	393€/jour	206 €	Selon durée	
Atelier d'urgence (SIMURGE) groupe constitué de 12 ou 24 personnes maximum*	Selon besoin client	2443€/jour	/	Selon durée	Repas méridien non compris
Location simulateur (SIMURGE) avec techniciens pour groupe constitué, (effectif maxi 12 personnes)*	Selon besoin client	4864€/jour	/	Selon durée	Repas méridien non compris
Prehospital Trauma Life Support (PHTLS)	2 jours	519 €	206 €	725 €	
Refresh PHTLS	1 jour	157 €	206 €	363 €	
Tactical emergency casualty care (TECC)	2 jours	544 €	206 €	750 €	
Advanced cardiac Life support (ACLS)	2 jours	594 €	206 €	800 €	
EPC (life support France)	2 jours	519 €	206 €	725 €	
AMLS ( Advance medical life support)	2 jours	519 €	206 €	725 €	
Rattrapage prévention*	0,5 jour		206 €	206 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 Fonctionnaire*	2 semaines	3 350 €	206 €	3 556 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 Non Fonctionnaire*		6 176 €	206 €	6 382 €	Repas méridien non compris
AP2 fonctionnaire*	4 semaines	6 699 €	206 €	6 905 €	Repas méridien non compris
AP2 non fonctionnaire*		12 352 €	206 €	12 558 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A fonctionnaire*	2 semaines	3 350 €	206 €	3 556 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A non fonctionnaire*		6 176 €	206 €	6 382 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B fonctionnaire*	1 semaine	1 675 €	206 €	1 881 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B non fonctionnaire*		3 089 €	206 €	3 295 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C fonctionnaire*	1 semaine	1 675 €	206 €	1 881 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C non fonctionnaire*		3 089 €	206 €	3 295 €	Repas méridien non compris
PRV3 fonctionnaire*	2 semaines	3 350 €	206 €	3 556 €	Repas méridien non compris
PRV3 non fonctionnaire*		6 176 €	206 €	6 382 €	Repas méridien non compris

**Annexe 2 : Tarification clients fonctionnaires et non fonctionnaires**

TYPE DE FORMATION	TARIF 2021				
	Durée	Prix du module 2021	Frais d'inscription 2021	Coût formation sans hébergement Le repas méridien est systématiquement inclus 2021	Observations
MA AP2 / PRV2 fonctionnaire*	3 jours	1 094 €	206 €	1 300 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 non fonctionnaire*		1 853 €	206 €	2 059 €	Repas méridien non compris
Module complémentaire prévention fonctionnaire	5 jours	1 748 €	206 €	Selon durée	
Module complémentaire prévention non fonctionnaire		2 909 €	206 €	Selon durée	
Module perfectionnement prévention fonctionnaire	Selon besoin ou durée formation	350 €/jour	206 €	Selon durée	
Module perfectionnement prévention non fonctionnaire		582 €/ jour	206 €	Selon durée	
RCCI	1 semaine	3 586 €	206 €	3 792 €	
½ journée CEPARI + caisson feu sur le Plateau technique*	0,5 jour	Forfaitaire		318 €/personne	Repas méridien non compris
Location EPI *	1 semaine			29 €/ personne/semaine	
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building*	1 jour	Effectif inférieur ou égal à 24	/	2 780 €	prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building*	1 jour	Effectif supérieur à 24	/	3 538 €	prix pour la totalité du groupe supérieur à 24
Formation avec scénario pédagogique sur mesure*	1 jour	Effectif inférieur ou égal à 24	/	4 422 €	prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24
Formation avec scénario pédagogique sur mesure*	1 jour	Effectif supérieur à 24	/	5 308 €	prix pour la totalité du groupe supérieur à 24
Colloque*	Forfaitaire		/	De 0 à 100 €	
Journée(s) professionnelle(s) (tarif par stagiaire)	Selon besoin	242 €/jour	/		
Autres formations fonctionnaires ou élus (tarif par stagiaire)	Selon besoin	316 €/jour	206 €		
Autres formations fonctionnaires ou élus (tarif par stagiaire)	1 jour	316 €	/		
Autre formation (tarif par stagiaire)	Selon besoin	576 €/jour	206 €		

\* Le repas méridien n'est pas inclus dans le tarif de la formation.

\*\* Pour les Masters, le repas méridien est systématiquement inclus pour les journées de formation se déroulant sur les sites de l'ENSOSP. L'option forfait hôtellerie n'est pas disponible pour les journées de formation se déroulant à Troyes et à Mulhouse.

Option forfait hôtellerie (comprend dîner, nuitée et petit-déjeuner par jour de formation) :

	Aix	Paris Oudiné	Formations déconcentrées / délocalisées ou sous-traitées
Fonctionnaire	45,00 €	108,00 €	108,00 €
Non fonctionnaire	73,00 €	108,00 €	108,00 €

### **Annexe 3 : Prestations logistiques et intellectuelles**

	<b>Non fonctionnaire</b>	<b>Fonctionnaire</b>	<b>Usager</b>
<b>HEBERGEMENT ET RESTAURATION</b>			
Déjeuner ou dîner Aix	18,50 €		15,25 €
Dîner sur Oudiné			19,00 €
Nuitée seule Aix	48,50 €		24,00 €
Nuitée PDJ Aix	54,50 €		30,00 €
Nuitée seule Aix - H7		69,00 €	24,00 €
Nuitée petit déjeuner Aix - H7		75,00 €	30,00 €
Détérioration ou perte d'un badge hébergement Aix			15,00 €
Nuitée petit déjeuner Paris		89,00 €	70,00 €
Petit-déjeuner Aix		6,00 €	6,00 €
Repas à emporter Aix			15,25 €
Plateau bureau			18,50 €
Déjeuner ou dîner servi à table ou buffet chaud sur Aix (boissons sans alcool incluses)			28,50 €
Plancha (boissons sans alcool incluses)			28,50 €
Barbecue	16,50 €		15,25 €
Buffet amélioré			40,00 €
Déjeuner ou dîner servi à table en week-end sur Aix (boissons sans alcool incluses)			33,00 €
Repas club VIP			48,00 €
Menu enfant Aix			11,50 €
Pause café simple			4,50 €
Pause café avec viennoiseries			6,00 €
Cocktail (boissons sans alcool incluses)			22,00 €
Apéritif (boissons plus accompagnements)			10,00 €
Bouteille d'eau de 0.5 L			0,50 €
Bouteille d'eau de 5 L			2,50 €
Autres boissons servies durant les repas sur Aix			prix coûtant
Prestations spécifiques	Repas journées citoyenneté défense		11,00 €
	Repas SP en intervention		13,00 €
	Nuitée + Pdj SP en intervention		18,00 €
	Nuitée agent ENSOSP		18,00 €

### **Annexe 3 : Prestations logistiques et intellectuelles**

<b>SERVICES</b>		
	<b>Tout client + Prestations demandées par CNCMFE-NRBC</b>	<b>Usagers ENSOSP</b>
Transport par navette gare ou aéroport (par personne)	10,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (Bouches-du-Rhône/AR)	260,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (zone sud/AR)	610,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (hors zone sud/AR)	Sur devis	Gratuité
Location de véhicules pédagogiques du PLT sans chauffeur (1 journée)	350,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1/2 journée)	150,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1 journée)	250,00 €	Gratuité
Eau et assainissement	Prix coûtant (facture opérateur)	
Energie - Electricité (abonnement et consommations)	Prix coûtant (facture opérateur)	
Consommables (consommables informatiques...)	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Nettoyage des locaux	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Publications, catalogues et imprimés... utilisation des services et moyens du service de reprographie	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
<b>PRESTATIONS RESSOURCES ENSOSP</b>		
Utilisation des services et moyens du service d'infirmierie	Cadre A+ : 520 €/jour Cadre A : 400 €/jour Cadre B : 300 €/jour Cadre C : 200 €/jour	
Utilisation des services et moyens du service de communication		
Utilisation des services techniques : Entretien électricité / entretien général / réparation / maintenance (bâtiments)		
Utilisation des services achats / marchés		
Autres prestations intellectuelles, représentation institutionnelle, ingénierie pédagogique, assistance administrative ou logistique		

**Annexe 3 : Prestations logistiques et intellectuelles****LOCATIONS INFRASTRUCTURES USAGERS, FONCTIONNAIRES ET CNCMFE****Paris - Oudiné**

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	
1 et 2	50	210,00 €	115,00 €	
3 et 4	30	158,00 €	85,00 €	
5 et 6	20	137,00 €	73,00 €	

**Aix-en-Provence**

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	Soirée
Salle de cours	≤ 12	137,00 €	73,00 €	105,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	158,00 €	85,00 €	105,00 €
Salle de cours	48	220,00 €	126,00 €	147,00 €
Salle informatique		220,00 €	126,00 €	
Salle simulation		220,00 €	126,00 €	
Amphi	100	630,00 €	368,00 €	420,00 €
Salle CA	40	630,00 €	368,00 €	420,00 €
Amphi	300	1 260,00 €	735,00 €	840,00 €
Salle polyvalente H7		1 260,00 €	735,00 €	840,00 €
Gymnase		946,00 €	473,00 €	520,00 €
Dojo		630,00 €	327,00 €	350,00 €
Complexe sportif (stade)		1 260,00 €	735,00 €	735,00 €
Salle de musculation et de cardio		250,00 €	150,00 €	150,00 €
Atelier routier		1 260,00 €	735,00 €	840,00 €
Terrain d'entraînement (PERF)		1 260,00 €	735,00 €	
Plateau technique		3 151,00 €		
Parking		1 260,00 €	735,00 €	840,00 €

**LOCATIONS INFRASTRUCTURES CLIENTS NON FONCTIONNAIRES****Paris - Oudiné**

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
1 et 2	50	536 €	290 €
3 et 4	30	420 €	232 €
5 et 6	20	332 €	175 €

**Aix-en-Provence**

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	Soirée
Salle de cours	≤ 12	297 €	175 €	199 €
Salle de cours	entre 13 et 24	381 €	210 €	233 €
Salle de cours	48	536 €	290 €	350 €
Amphi	100	1 260 €	736 €	840 €
Salle CA	40	1 260 €	736 €	840 €
Amphi	300	2 520 €	1 470 €	1 680 €
Salle polyvalente H7		2 520 €	1 470 €	1 680 €
Gymnase		1 892 €	946 €	1 040 €
Dojo ou stade seul		1 260 €	654 €	700 €
Complexe sportif		2 520 €	1 470 €	1 565 €
Atelier routier		2 520 €	1 470 €	1 565 €
Terrain d'entraînement PERF		2 520 €	1 470 €	
Plateau technique		6 302 €		
Parking		2 520 €	1 470 €	1 680 €

**Annexe 4 : Abatements à appliquer en cas de dispense de formation**

**2021 FACTURATION F-BIESP avec repas méridien sans hébergement : 6 573,00 €**

	Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Total Abattement
	149,00 €	5 850,00 €	574,00 €	
<b>Unité 1 du module 1 encadrement FI IESPP</b>		878,00 €	87,00 €	<b>965,00 €</b>
<b>Unité 2 du module 1 encadrement FI IESPP</b>		878,00 €	87,00 €	<b>965,00 €</b>
<b>Module 2: Analyse des pratiques et initiation à la recherche</b>		1 170,00 €	115,00 €	<b>1 285,00 €</b>
<b>Unité 1 du module 3 fonction de formation</b>		585,00 €	58,00 €	<b>643,00 €</b>
<b>Unité 2 du module 3 fonction de formation</b>		878,00 €	87,00 €	<b>965,00 €</b>

**2021 FACTURATION F-BIESP avec option hôtellerie : 8 823,00 €**

	Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Hébergement	Total Abattement
	149,00 €	5 850,00 €	574,00 €		
<b>Unité 1 du module 1 encadrement FI IESPP</b>		878,00 €	87,00 €	450,00 €	<b>1 415,00 €</b>
<b>Unité 2 du module 1 encadrement FI IESPP</b>		878,00 €	87,00 €	450,00 €	<b>1 415,00 €</b>
<b>Module 2: Analyse des pratiques et initiation à la recherche</b>		1 170,00 €	115,00 €	450,00 €	<b>1 735,00 €</b>
<b>Unité 1 du module 3 fonction de formation</b>		585,00 €	58,00 €	450,00 €	<b>1 093,00 €</b>
<b>Unité 2 du module 3 fonction de formation</b>		878,00 €	87,00 €	225,00 €	<b>1 190,00 €</b>

NOMBRE DE PRESENTS : 16  <b>Adoptée à l'unanimité</b>	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

Date de transmission avec AR	Ministère de l'Intérieur <b>13</b> /09/2021	Ministère du Budget <b>13</b> /09/2021
N° d'avis de transmission	1A 173 429 6754 0	1A 173 429 6756 4

Date et signature Le **07**/09/2021

Le directeur général de la sécurité civile  
et de la gestion des crises ou son représentant  
Président de séance

**Le chef de service,  
Directeur des sapeurs-pompiers**

**Frédéric PAPET**